
recrute son directeur ou sa directrice

Contrat à Durée Déterminée de droit public – durée 5 ans renouvelable

Créé en 2003, l'Établissement Public de Coopération Culturelle RESO Nièvre a pour mission le développement de l'enseignement et des pratiques artistiques en musique, danse et théâtre, par le biais notamment de la mutualisation de l'emploi des enseignants. Il gère actuellement l'emploi de 94 agents permanents, et pilote un réseau de 9 établissements et 4 sites d'enseignement, d'éducation et de pratiques artistiques. L'établissement est doté d'un budget de 3,2 millions d'euros et est composé de 16 collectivités, dont le conseil départemental de la Nièvre.

Missions

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur ou la directrice :

- ✓ élabore et met en œuvre un projet d'orientations artistiques, culturelles et pédagogiques en cohérence avec le projet politique de coopération, exprimé dans la charte de coopération, ainsi qu'avec les orientations politiques définies par le conseil d'administration
- ✓ conseille et accompagne les collectivités membres (élus et techniciens) dans la définition et la mise en œuvre du projet local, notamment sur les aspects administratifs et financiers
- ✓ assure le management à distance d'une équipe de directeurs d'établissements d'enseignement artistique
- ✓ pilote et anime le réseau départemental d'établissements et d'activités, en s'appuyant sur le comité des directeurs, et sur l'équipe du siège (4 agents)
- ✓ impulse et soutient la mise en œuvre, au sein du réseau, de diverses actions communes (évaluations départementales, projets artistiques et pédagogiques variés et ambitieux)
- ✓ suscite et accompagne la mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire départemental et régional, notamment ceux des domaines culturels, éducatifs et sociaux
- ✓ assume la responsabilité de la gestion administrative et financière de l'établissement, et de la gestion des contentieux
- ✓ est l'ordonnateur des dépenses et des recettes
- ✓ assure la direction du personnel
- ✓ définit et met en œuvre la stratégie de communication concourant à la visibilité et à la lisibilité de l'action de l'établissement

Disposant d'une large autonomie dans ses choix stratégiques et opérationnels, le directeur ou la directrice rend compte de son action devant le conseil d'administration.

Profil

Manager expérimenté, vous justifiez d'une connaissance et d'une expérience approfondies de l'environnement des collectivités territoriales et des politiques culturelles publiques, notamment dans le secteur de l'enseignement artistique spécialisé.

Vous êtes doté-e de solides compétences sur les questions juridiques, administratives et réglementaires liées à la gestion des ressources humaines, ainsi qu'en matière de gestion financière.

Aguerri-e au pilotage de projets et à la recherche de partenariats, vous faites preuve d'inventivité et d'une grande implication.

Disponible, autonome, vous alliez aptitudes au dialogue, à la concertation, à la négociation et à la prise de décision, et sens de l'écoute et du travail en équipe.

Conditions d'emploi

Contrat à Durée Déterminée de droit public, d'une durée de 5 ans renouvelable. Grille de référence : catégorie A/A+ de la fonction publique territoriale

Les candidatures, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, sont à adresser **avant le 7 janvier 2022** à :

Monsieur le Président – RESO Nièvre – 8 rue des Places – 58000 NEVERS

Ou par mail : contact@reso58.fr

Les candidat-e-s retenu-e-s à l'issue de la présélection sur dossiers seront invité-e-s à rédiger, en s'appuyant sur les documents transmis, un **projet d'orientations artistiques, culturelles et pédagogiques** à retourner **avant le 25 février 2022**.

Ces candidat-e-s seront auditionnés par un jury dans la **semaine du 7 mars 2022**.

Renseignements au 03 86 93 98 45 - contact@reso58.fr - reso58.fr